

COMITÉ SYNDICAL

Du jeudi 23 avril 2026 à 17h00

L'an deux mille vingt-six, le 23 avril 2026 à 17h00, le Comité Syndical s'est réuni au Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) à Brive-la-Gaillarde, sous la présidence du doyen d'âge, Monsieur Bernard REYNAL.

Nombre de Délégués

En exercice : 130 titulaires et 92 suppléants

Présents : 115

Pouvoirs : 20

Votants : 100

Convocation établie et affichée le :

16 avril 2026

Certifié exécutoire compte tenu :

- de la transmission en Sous-Préfecture le :

- de la publication le :

DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive :

Mme Marie-Joseph DE PERETTI, Mme Josiane CHAMBODIE, M. Jean-Louis LASCAUX, M. Alain DOUSSEAU, M. M. Christian PRADAYROL, Mme Valérie TAURISSON, M. Jean-Luc SOUQUIERES, Mme Dominique EYSSARTIER, Mme Sandrine MAURIN, M. Joël GROSTIN, Mme Marie-Christine LACOMBE, M. Richard GRIFFOUILLE, M. Jean PONCHARAL ; Mme Laure PIANEZZA, Mme Laurence VEYSSIERE, Mme Catherine GABRIEL ; M. Jean-Gabriel SAUTOUR, M. Guy ROQUES, M. Thierry KURKOWSKI, M. Jean-Marie VALADE, M. Serge ARNAUD, M. Guillaume PELISSIER, M. Philippe GILET, M. Jean-Marc BRUT, M. Gérard COFFY, M. Jean-François CHEVREUIL, M. Hubert BOURNOL, M. Christian CHATRAS, M. Philippe TILLET, Mme Sylvie VILLEBONNET, M. Edouard VEGA TOCA, M. Jérôme BADOURE, M. Noël CROUZEL, Mme Florence DUCLOS, M. Victor SANCHEZ, M. Walter MAMMOLA, M. Alain RIGOUX, Mme Isabelle DAVID, M. Philippe CHABRIER, Mme Monique SERRE, M. Denis TARBARD, M. Philippe VIDAU, M. Maxence COUSIN, Mme Sandrine LABROUSSE, M. Francis BORDAS, M. Didier MARSALEIX, M. Guillaume MASSONI, Mme Julie ROBERINI, Mme Marie LAPACHERIE, M. Didier HAUSER, Mme Sonia CHOUZENOUX-PINET, M. Bernard CONTINSOUZAS, M. Jean-Louis BEAUVIEUX, Mme Corinne BOUSQUET, Mme Monique MAS, M. Michel LACHAMBRE, M. Patrick DELORT, M. Jean-Claude RAYNAUD, M. Claude VILLENEUVE.

Communauté de Communes Midi Corrèzien :

M. Alain SIMONET, M. Jacques LAUSSAC, M. Bernard REYNAL, M. Jean-Michel MONTEIL, M. Jacques BARNABE, Mme Céline MOURIGAL, M. Gilles POMMIER, M. Pascal MARÇAIS, Mme Sylvie BONNEVAL, Mme Marie-Françoise GERMANE, M. Jacques VAILLANT, M. Eric GALINON, M. Jérémie SOURIE, M. Yves NOYER, M. Jérôme FALLAIS, M. Christophe LISSAJOUX, Mme Florence MOURIGAL-LAROCHE, M. Daniel ROCHE, Mme Françoise CHAPOULIE, M. Philippe LONGUEVILLE, M. Sébastien FAURE, M. Christian PERNOT, M. Ghislain MALLIE, M. Michel RAYNAL.

DÉLÉGUÉS TITULAIRES AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Frédéric SOULIER, Mme Valérie GAUT, Mme Sylvie ALVINERIE-BOUSQUET, Mme Patricia BUISSON, M. Stéphane BIRYCKI, M. Eddie MARCOS, M. Serge PALLOT, Mme Marine VIDAL DA GAMA, Mme Ghislaine DUBOST, M. Franck GILLET, M. François-Xavier MARIT, M. Laurent DARTHO, M. Philippe VIDAU, Mme Céline GAUL, M. Stéphane BRUXELLES, M. Fabien LEROUX, M. Jacques LACOMBE, Mme Nathalie DURANTON, Mme Alexandra DELPLACE, Mme Hélène LACROIX.

DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS PRÉSENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive :

M. Arthur GOUDEAUX, M. Jean-Pierre BEYLIE, M. Fabien BAUSSIAN, M. Michel PEYRAMAURE, M. Pascal CUSSON, M. Jean-François LABORIE, M. Vincent CHEVALIER, M. Gérard LABROUSSE, Mme Gwendoline GENESTE, Mme Eliette VIGNAL, M. Denis VIGNERON, M. Gilbert ANTIGNAC, M. Jean-Michel DESCHAMP, M. Francis COSTE, M. Maxime NICOLAU, M. Jean-Marc POUGET, Mme Katia SERVAES, M. Alain LAPORTE, M. Guy LARUE, M. Remy DANIEL, M. Thierry FANTHOU, M. Laurent DUPUY.

Communauté de Communes Midi Corrèzien :

Mme Rose-Marie CAVARROT, M. Pierre MILY, Mme Isabelle PEINEAU, M. Pascal BRUYERE, M. Eric ROSSIGNEL, M. Jérôme COUTRIER, M. Marcel-Bernard SIMBELIE, Mme Sylvie CHAMBEAUDIE, M. Vincent KELLER.

Le Comité Syndical, réuni conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, a désigné Monsieur Alain SIMONET pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES (DOB)

RAPPORTEUR : PRESIDENT(E) DU COMITE SYNDICAL DU SEBB

➤ En ce qui concerne la partie administrative du syndicat :

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de comités	2	2	4	3	3	5
Nombre de délibérations	10	10	18	5	6	10
Nombre d'informations	1	1	5	3	2	2
Nombre de bureaux	1	3	3	3	3	2

➤ Orientations budgétaires

En fonctionnement, les principales dépenses environ 640 000 € (725 000 € l'année dernière)

- Les frais relatifs aux charges de personnel : 117 150 € (113 600 € l'année précédente)
 - Responsable du syndicat : 1 agent de catégorie A à 20 % (agent CABB)
 - 1 catégorie A à 100 % (agent SEBB)
 - 1 catégorie B à 20 % (agent CCMC)
- Autres charges de gestion courante : 320 000 € (335 000 € l'année précédente)
 - L'indemnité de fonction d'un élu (le Président) à hauteur de 100%
 - Antenne de réserve : 292 406 € (317 200 € l'année dernière)
- Les frais à caractères généraux nécessaires au fonctionnement du syndicat : environ 93 000 € contre 92 000 € l'année précédente
- Les amortissements : 25 000 €

En fonctionnement, les principales recettes environ 640 000 €

- Les contributions des intercommunalités :

Les résultats des années précédentes et l'antenne « réserve » prévue sur le budget 2026 permettant de contenir le montant pour cette année, il a été décidé de garder la contribution des membres au SEBB à vingt-cinq centimes par habitants (0,25€) pour cette année seulement.

Pour rappel la contribution est calculée au prorata de la population (50%) et au prorata des bases de la CFE (50%).

Elle est estimée à environ 31 000 € pour cette année.

- Les amortissements : 0 €
- Résultat de fonctionnement reporté : 567 820,75 € (651 078,96 € en 2025)

En investissement, les principales dépenses : environ 97 000 € (282 000 € l'année précédente)

- Marché d'études SCOT - tranche ferme : 32 650 € ainsi que 41 836 de reste à réaliser soit environ 74 000 pour le marché du SCoT
- Frais d'études supplémentaires (antenne réserve) : 16 500 €
- Participation aux documents d'urbanisme : 6 000 €
- Matériel de bureau et d'informatique : 0 €
- Matériel téléphonique : 0 €
- Les amortissements : 0 €

En investissement, les principales recettes : environ 97 000 (282 000 € l'année précédente)

- Les amortissements : 25 000 €
- Le résultat d'investissement reporté : 26 817 € (100 233,64 € en 2025).
- Virement de la section fonctionnement à la section investissement : environ 23 080 €

► Il a été demandé au Comité Syndical de prendre acte du Débat d'Orientations Budgétaires 2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



**Le Président,
Christian PRADAYROL**